Présidentielle : le communiste Fabien Roussel veut rendre inéligibles les personnes condamnées pour « racisme » ou « incitation à la haine »

10/10/2021 à 18h50



Le candidat communiste à la présidentielle souhaite renforcer la loi Gayssot pour atteindre cet objectif. Avec cette évolution, Eric Zemmour ne pourrait plus être candidat.

> *Je propose de renforcer la loi #Gayssot en rendant inéligibles des personnes qui sont condamnées pour racisme, antisémitisme, incitation à la haine raciale. @RadioJFrance #ForumRadioJ pic.twitter.com/dbCiACBtc3*
>
> *— Fabien Roussel (@Fabien_Roussel) October 10, 2021*

Fabien Roussel souhaite des élus irréprochables. Le candidat communiste à la présidentielle veut renforcer la loi Gayssot pour rendre inéligibles des personnes condamnées pour “racisme” ou “incitation à la haine raciale”, avec le polémiste Eric Zemmour dans son viseur.

“Il y a dans notre pays la loi Gayssot (de 1990) qui condamne toute personne qui tient des propos racistes, xénophobes, antisémites, moi je proposerai de renforcer la loi Gayssot en rendant inéligibles des personnes qui sont condamnées pour racisme, pour incitation à la haine raciale, pour discrimination en fonction de sa religion“, a annoncé dimanche le patron du PCF sur Radio J.

“Aujourd’hui des juges décident de rendre inéligibles des responsables politiques, des élus qui ont, par exemple, fait du détournement de fonds, [et] *je pense qu’on devrait avoir les mêmes sanctions pour incitation à la haine raciale, pour racisme, pour antisémitisme*”, a-t-il ajouté.

(…) France info